BON DE COMMANDE

illustrabank®

AGENCE D'ICONOGRAPHIE

Désignation	Montant

Date : / /

Mode de réglement : Mandat ou virement

Document libellé en : Euros

Echéance : Suivant modalités collectivités

Total HT :

TVA 20 % :

Total TTC :

Net à payer :

Merci de retourner ce présent bon de commande, avec la mention "bon pour accord", revêtu de votre signature.

PAIEMENT - INTÉRÊTS DE RETARD* : Aucun escompte ne sera accordé pour paiement comptant. Le non paiement, même partiel, à l'échéance, et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, entraînera le paiement d'un intérêt, de plein droit, à compter de l'échéance initialement fixé jusqu'au parfait paiement, à un taux égal à 1 fois 1/2 le taux de l'intérêt général. Toute somme non réglée à l'échéance, entraînant un recouvrement de créances par voies d'huissier ou judiciaires, sera majorée de 15 % à titre de pénalité non déductibles au sens de l'article 1229 du Code Civil, sans préjudices de tout intérêts, frais et honoraires que pourrait entraîner cette procédure contentieuse. *Le paragraphe ci-dessus ne s'applique pas aux collectivités territoriales ni aux établissements publics. Le délai de paiement après livraison est ramené depuis le 1er janvier 2009 à 40 jours au lieu de 45 ; à 35 jours depuis le 1er janvier 2010 et enfin 30 jours depuis le 1er juillet 2010.

Illustrabank - 322, rue de l'Intendance - 17450 St Laurent de la Prée - Tél/Fax. +33 (0)5 46 84 97 26 - info@illustrabank.com - www.illustrabank.com
S.A.R.L. au capital de 5000€ - N° SIRET : 51815634400013 - CODE APE : 6201Z